



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

UNIVERSITÉ ÉVANGÉLIQUE EN AFRIQUE
FABLAB ECODECHETS UEA
BP 3323 Bukavu/RD Congo
Email: info@fablabecodechetsuea.org
Site web: <https://fablabecodechetsuea.org/>
Tel: +243 992 007 000

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DESTINÉ AUX ENTREPRISES ET INITIATIVES PRIVÉES (EIP) ACTIVES DANS LA VALORISATION DES DÉCHETS

Référence : AMI/11/UEA/102026

1. Contexte et justification de l'appel

La gestion des déchets constitue aujourd'hui l'un des principaux défis environnementaux, sanitaires et urbains auxquels est confrontée la ville de Bukavu. La croissance démographique rapide, combinée à une urbanisation peu maîtrisée, a entraîné une augmentation significative de la production de déchets solides, tandis que les infrastructures de collecte, de traitement et de valorisation n'ont pas évolué au même rythme.

Il en résulte un déficit important dans la gestion des déchets, dont une grande partie est abandonnée dans les caniveaux, les ravins, les cours d'eau, les égouts ou dans des dépotoirs sauvages à ciel ouvert, généralement non contrôlés. Cette situation contribue à l'obstruction des systèmes de drainage, accentue les risques d'inondation et d'érosion, dégrade le paysage urbain et détériore les conditions de vie des populations. Elle affecte également la qualité de l'air, des sols et des ressources en eau, avec des répercussions négatives sur la santé publique, la biodiversité et les écosystèmes. L'accumulation des déchets favorise par ailleurs la prolifération de vecteurs de maladies et contribue à l'augmentation de certaines maladies infectieuses et parasitaires, notamment le paludisme, la fièvre typhoïde et les maladies diarrhéiques, etc.

Au cours des dernières années, cette problématique a suscité un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des entreprises privées, des start-up ainsi que des partenaires techniques et financiers. Le FabLab EcoDéchets de l'Université Évangélique en Afrique (UEA) illustre cet engagement à travers le développement de solutions innovantes favorisant la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets, ainsi que la promotion de l'économie circulaire.

Parallèlement, la ville de Bukavu est confrontée à des défis importants en matière d'emploi, particulièrement chez les jeunes et les femmes. Le nombre limité d'emplois formels favorise l'expansion du secteur informel, qui occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Le développement encore limité du secteur privé, les difficultés d'accès au financement et

MK

l'insuffisance de compétences techniques et entrepreneuriales adaptées aux besoins du marché constituent autant de contraintes qui freinent l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et des femmes. Pourtant, le secteur de la gestion et de la valorisation des déchets offre un potentiel important de création d'emplois verts, de développement de microentreprises et de promotion de l'entrepreneuriat local.

Face à ces défis, il apparaît nécessaire de mettre en place des mécanismes favorisant la mobilisation, la concertation et la collaboration des acteurs intervenant dans la chaîne de valeur des déchets. Cette dynamique suppose notamment un accompagnement visant à améliorer les procédés de production, à développer des produits de qualité compétitifs sur le marché et à réduire leur empreinte carbone. Elle implique également le renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales des acteurs privés dans le domaine de l'économie circulaire, ainsi que le développement de solutions collectives, durables et économiquement viables pour la gestion et la valorisation des déchets dans la ville de Bukavu.

C'est dans cette perspective que le FabLab EcoDéchets de l'Université Évangélique en Afrique (UEA) lance un appel à manifestation d'intérêt destiné aux entreprises et initiatives privées (EIP) actives dans la valorisation des déchets. Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet « Initiative intégrée de valorisation des déchets pour une ville durable à Bukavu », financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC), Bureau de la coopération suisse en République démocratique du Congo (RDC), par l'intermédiaire de son projet « Impulsion verte dans la ville de Bukavu ».

Le présent appel vise à identifier et à sélectionner des entreprises et initiatives privées disposant d'activités existantes de transformation, de recyclage ou de valorisation des déchets, et présentant un potentiel de développement. Les EIP sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement technique et entrepreneurial destiné à renforcer leurs capacités opérationnelles, à améliorer leurs performances et à soutenir la mise à l'échelle de leurs activités. Ainsi, cet accompagnement contribuera à accélérer le développement de solutions locales, durables et économiquement viables, tout en favorisant la création d'emplois verts et le renforcement de l'économie circulaire dans la ville de Bukavu.

2. Objectif de l'appel

L'objectif spécifique du présent appel est d'accélérer le développement et de soutenir la mise à l'échelle des initiatives prometteuses portées par les acteurs du secteur privé dans les domaines de la gestion et de la valorisation des déchets. Constituant le troisième lot des appels à propositions, cet appel vise à identifier et à sélectionner quinze (15) entreprises et initiatives privées (EIP) actives dans la valorisation des déchets ou l'économie circulaire.

3. Éligibilité de candidature

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux entreprises et initiatives privées (EIP) déjà engagées dans la transformation et la valorisation circulaire des déchets, notamment celles qui produisent des matières recyclées ou leurs matières premières, des produits issus du recyclage ou des produits biosourcés.

Pour être éligibles, les EIP doivent remplir les conditions suivantes :

- Disposer de documents administratifs, statutaires et légaux en cours de validité, notamment les statuts légalisés, le Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM),



l'Identification nationale (IDN) et le Numéro d'identification fiscale (NIF), selon le statut juridique de la structure ;

- Disposer d'un siège ou d'une adresse professionnelle identifiable dans la ville de Bukavu ;
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience dans la transformation ou la valorisation des déchets ;
- Produire déjà des matières recyclées ou leurs matières premières, des produits issus du recyclage ou des produits biosourcés destinés à la commercialisation ou présentant un potentiel commercial avéré ;
- Démontrer un potentiel de développement, d'accélération et de mise à l'échelle des activités, ainsi qu'une capacité à contribuer à la création d'emplois.

Les candidatures des EIP créées ou dirigées par des femmes sont vivement encouragées.

4. Dossier et modalités de candidature

Les candidats doivent remplir le formulaire de manifestation d'intérêt en ligne accessible, avant le 05 novembre 2026 à 23 h 59, heure de Bukavu (UTC+2), via le lien suivant :

<https://ee.kobotoolbox.org/x/BFyrFKSl>.

Le formulaire de candidature permettra notamment de recueillir les informations suivantes :

- La présentation de l'entreprise ou de l'initiative privée et la localisation de ses activités ;
- Les activités actuelles de gestion et de valorisation des déchets ;
- Les produits recyclés ou leurs matières premières ou les produits biosourcés et les services proposés ;
- Les capacités techniques, organisationnelles, financières et de production ;
- Le modèle économique de l'entreprise ou de l'initiative ;
- Les emplois existants et le potentiel de création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes ;
- Les perspectives de développement et de mise à l'échelle des activités ;
- Les besoins en accompagnement technique et entrepreneurial, etc.

N.B : Pour toute information complémentaire ou assistance dans la soumission de votre candidature, veuillez nous contacter au +243 991 905 860 ou consulter notre site web :

<https://fablabecodechetsuea.org>

5. Critères et processus de sélection

Les EIP candidates seront examinées et évaluées par un comité de sélection composé d'un panel d'évaluateurs indépendants et expérimentés. Après la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, le processus de sélection se déroulera en cinq étapes : (i) vérification de l'éligibilité administrative, (ii) évaluation des activités des EIP, (iii) présélection des EIP, (iv) vérification et approfondissement des candidatures présélectionnées, (v) sélection finale et notification des résultats.

5.1. Étape 1 : Vérification de l'éligibilité administrative

Les candidatures reçues feront l'objet d'une vérification visant à s'assurer que les soumissionnaires remplissent les conditions d'éligibilité définies dans le présent appel et que les informations et documents fournis sont suffisamment complets pour permettre leur évaluation.



5.2. Étape 2 : Évaluation des activités des EIP

Les candidatures jugées éligibles conformément au point 3 seront évaluées par un comité de sélection sur la base de critères prédéfinis, notamment l'expérience dans la valorisation des déchets, les capacités techniques, financières et organisationnelles, la viabilité du modèle économique, le potentiel de développement et de mise à l'échelle, ainsi que les perspectives de création d'emplois verts. Cette évaluation se fera conformément à la grille de présélection ci-dessous.

Tableau 1. Grille de présélection des EIP

Critères de sélection	Éléments d'appréciation	Pondération
1. Expérience et pertinence des activités	Expérience dans la transformation, le recyclage ou la valorisation des déchets ; adéquation des activités avec les objectifs de l'appel	15
2. Capacités techniques, financières et organisationnelles	Disponibilité des équipements, maîtrise des procédés de production, compétences du personnel et organisation des activités	20
3. Qualité et compétitivité des produits	Qualité des produits recyclés ou leurs matières premières ou des produits biosourcés, adéquation aux besoins du marché et capacité à concurrencer les produits similaires	20
4. Viabilité économique et financière	Pertinence du modèle économique, maîtrise des coûts et perspectives de rentabilité	20
5. Potentiel de développement et de mise à l'échelle	Capacité à augmenter la production, à élargir les débouchés commerciaux et à reproduire ou développer les activités	10
6. Impact environnemental et circularité	Quantités de déchets valorisées, contribution à la réduction des déchets et potentiel de réduction de l'empreinte carbone	10
7. Potentiel de création d'emplois verts	Emplois existants et perspectives de création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes	5
Total		100

5.3. Étape 3 : Présélection des EIP

À l'issue de l'évaluation, une liste des EIP les plus prometteuses sera établie. Les structures présélectionnées pourront être contactées pour fournir des informations complémentaires ou clarifier certains éléments de leur candidature, si nécessaire.

5.4. Étape 4 : Vérification et approfondissement des candidatures présélectionnées

Les EIP présélectionnées participeront à des entretiens structurés, organisés avec la participation de la Coopération Suisse. Des visites de terrain pourront également être réalisées afin de vérifier les informations fournies, d'apprécier les capacités opérationnelles des EIP et de mieux cerner leurs besoins en matière d'accompagnement.

Les entretiens et les visites de terrain seront conduits sur la base de critères clairement définis, afin de garantir une évaluation objective et cohérente des candidatures présélectionnées.

5.5. Étape 5 : Sélection finale et notification des résultats

Sur la base des résultats de l'évaluation et des vérifications complémentaires, quinze (15) EIP seront retenues pour bénéficier du dispositif d'accompagnement.

6. Mise en œuvre du dispositif d'appui aux EIP sélectionnés

Les EIP sélectionnées bénéficieront d'un appui technique et entrepreneurial qui sera défini sur la base d'un cahier des charges adapté aux besoins spécifiques de chaque EIP. Cet



accompagnement pourra notamment porter sur l'amélioration des procédés techniques, la conception ou l'adaptation des équipements, l'optimisation de la production, la qualité des produits, le développement de modèles économiques, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités entrepreneuriales et la réduction de l'emprunte carbone au cours des activités.

Un accompagnement spécifique sera également mis en place pour favoriser la mise à l'échelle et l'accélération des activités économiques des EIP sélectionnées. Il s'agira notamment d'identifier les contraintes qui limitent leur croissance et de proposer des solutions permettant d'améliorer leur productivité, leur compétitivité, leur accès aux marchés et leur capacité à mobiliser des ressources.

Les informations complémentaires relatives aux modalités d'accompagnement, aux ressources mobilisables et aux conditions de mise en œuvre seront communiquées aux EIP qui seront retenus, après la publication des résultats définitifs de la sélection.

7. Dates importantes

Etape	Date
Lancement de l'appel	Vendredi 23 octobre 2026
Clôture des candidatures	Jeudi 05 Novembre 2026 à 23 h 59, heure de Bukavu (UTC+2)

Fait à Bukavu, le 23 octobre 2026

La Rectrice,



NGONGO KILONGO FATUMA
Professeure